



**ACADÉMIE
DE TOULOUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Tarn



COLOS APPRENANTES – ETE 2021

PRESENTATION DU DISPOSITIF

Le dispositif « Colos apprenantes » s'inscrit dans le plan « Vacances apprenantes ». Il consiste à financer le départ d'enfants et de jeunes identifiés comme prioritaires dans des colos labellisés. Pour obtenir le label, les organisateurs de séjours doivent répondre aux exigences réglementaires des accueils collectifs de mineurs et inclure dans leur programme pédagogique des modules de renforcement des apprentissages.

PUBLIC ELIGIBLE AUX AIDES DE L'ETAT

Les financements « colos apprenantes » sont réservés en priorité aux jeunes les plus exposés aux effets de la crise :

- des quartiers politique de la ville (QPV),
- des zones rurales en revitalisation (ZRR),
- issus de familles isolées, monoparentales,
- issus de familles en situation socio-économique difficile : quotient familial de la CAF compris entre 0 et 1200,
- en situation de handicap,
- enfants de personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire,
- mineurs accompagnés par les services de l'aide sociale à l'enfance (ASE).

MODALITES D'INSCRIPTION

Pour bénéficier des aides financières, l'inscription des enfants dans les séjours labellisés doit passer par l'une des 3 associations conventionnées dans le Tarn :

- **Comité départemental Jeunesse au plein air (JPA) :**
jpa-81@orange.fr - 06.02.34.72.00
- **Fédération départementale du Secours populaire français :**
contact.spf81@wanadoo.fr - 05 63 47 00 02
- **Fédération Familles Rurales du Tarn :**
fd.tarn@famillesrurales.org – 05 63 54 15 44

Retrouvez la présentation détaillée des séjours
dans le catalogue en ligne :

<http://coloniesapprenantes.gouv.fr>